



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE GARANCIÈRES

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT

DE

RAMBOUILLET

CANTON DE MONTFORT L'AMAURY

ARRETE PORTANT INTERDICTION DE PENETRER SUR L'AIRE DE JEUX Rue du Stade

Le Maire de Garancières,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2212-2 et suivants,
- Considérant que ces travaux de remise en état sont nécessaires pour assurer la sécurité Des usagers
- Considérant qu'en conséquence, il convient d'interdire l'accès à ces installations durant le temps nécessaire à une remise en état pérenne,

ARRETE

Article 1 : A compter du 15 mai 2023 jusqu'à la fin des travaux de remise en état, il est interdit de pénétrer sur l'aire de jeux sis rue du stade.

A cet effet, le portillon d'accès sera fermé.

Article 2 : Monsieur le Maire de Garancières, la Police Municipale de Garancières, sont chargé, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les deux sites

Fait à Garancières, le 15 mai 2023

Le Maire :
Christian LORINQUER

